

Communiqué en date du 24 avril 2020

## Covid-19

- **Communication en période de confinement** :

Outre les traditionnels communiqués dans les boîtes aux lettres, je vous rappelle que le **site internet de la commune** : [www.mairiedechaudeney.com](http://www.mairiedechaudeney.com), régulièrement mis à jour par M. ATTENOT constitue une source précieuse et actualisée d'information.

Pour compléter ce dispositif, nous vous proposons de télécharger gratuitement l'application **PanneauPocket** sur votre téléphone pour recevoir les informations essentielles de Chaudeney. Pour chaque message vous recevez une notification. Attention : il ne s'agit pas de vous encombrer de messages mais uniquement vous donner des infos spécifiques à Chaudeney (coupure d'eau, report de levée des ordures, décès...)



- **Attestations de déplacement** :

Pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité de les imprimer, appelez en mairie, nous vous livrerons à domicile une 20aine d'exemplaires. 03.83.43.05.85

- **Masques** :

Nous avons actuellement 3 commandes en cours :

- 1200 masques lavables fabriqués dans le grand Est ont été commandés via le conseil départemental. Livraison mi-mai.

- 500 masques par la communauté de communes dont 250 sont d'ores et déjà livrés. **Cependant pour ces derniers, nous recherchons des couturiers.es pour leur assemblage** (ce sont en effet des unités prédécoupées livrées avec, un rouleau d'élastique et une grosse bobine de fil, ainsi qu'une notice d'explication pour leur assemblage.) Les bonnes volontés peuvent téléphoner en mairie dès lundi 9h afin d'organiser ce chantier participatif. D'avance, merci de votre aide. 03.83.43.05.85
- 200 masques via l'association des maires 54

J'en profite pour remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont spontanément confectionné des masques et les ont mis gracieusement à disposition des habitants. Je sais qu'elles se reconnaîtront à travers ces lignes...

Dès réception de tous ces masques, nous vous informerons des modalités de distribution.

## Aires de jeu

- **Rappel** : Par arrêté préfectoral, **les aires de jeu restent fermées.**

D'une façon générale, je vous remercie pour le sérieux avec lequel vous respectez les mesures de confinement et pour les gestes de solidarité de voisinage qui s'expriment durant cette période de confinement.

## 8 mai

Une cérémonie non publique sera maintenue à 11h15 avec pavoisement du monument aux morts, dépôt de gerbe et hymne national.

## Affouages

Par arrêté préfectoral, nous vous rappelons que les affouages sont interdits durant la période de confinement. Le délai de vidange est évidemment reporté. Nous vous tiendrons informés.

**Le Maire**

**E. PAYEUR**